Bus : rapides et accessibles

Depuis 2009, les travaux destinés à améliorer la circulation des bus sont nombreux. Mode d'emploi de ces aménagements, qui viennent parfois changer nos habitudes !

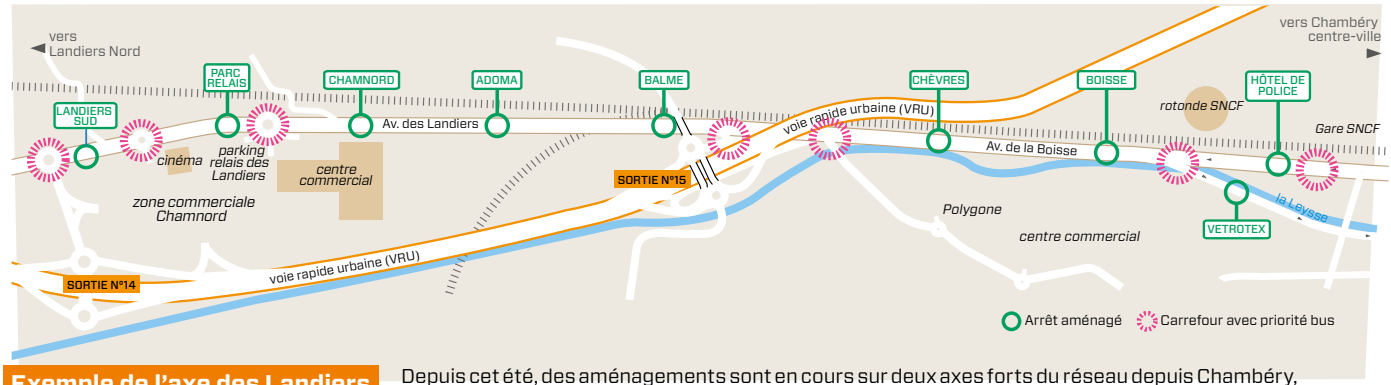

Exemple de l'axe des Landiers Depuis cet été, des aménagements sont en cours sur deux axes forts du réseau depuis Chambéry, en direction de Cognin et des Landiers. Chambéry métropole a prévu la mise aux normes d'arrêts de bus et l'installation de feux donnant la priorité aux bus dans les carrefours. Sur ce plan, l'exemple des avenues de La Boissse et des Landiers. Au total, 9 points d'arrêts et 7 carrefours ou giratoires sont aménagés.

Des voies réservées aux bus

Les voies réservées aux bus, appelées aussi "sites propres", augmentent la régularité et la rapidité des bus en les sortant de la circulation automobile. La première voie réservée aux bus est en place depuis août dernier à Chambéry, entre les ponts d'Hyères et Gambetta. Le temps de parcours sur ce tronçon est désormais divisé par deux en période de pointe.

Chambéry métropole

Les passagers et les conducteurs du bus gagnent aussi en confort : la conduite est plus souple, les freinages moins fréquents.

Des quais bus accessibles

Les arrêts de bus sont réaménagés pour être accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des évolutions qui profitent à tous. Les quais sont plus spacieux et dotés de rampes d'accès en pente douce. Surélevés par rapport à la route, ils offrent plus de sécurité et facilitent la montée. Equipés d'une bordure spécifique et alignés sur la voie de circulation, ils permettent un accostage du bus au plus près du quai. La sécurité est renforcée grâce à des trottoirs élargis, des passages piétons à l'arrière des bus et la création de terre-pleins centraux qui empêchent les voitures de dépasser les bus à l'arrêt. Ce qui évite ainsi les manœuvres des bus pour se réinsérer dans la circulation.

Chambéry métropole

Aux carrefours, bus prioritaires

Pour donner la priorité aux bus, des feux à détection sont progressivement installés dans les carrefours des principales lignes du réseau. Les ronds-points sont aussi équipés de ce système. A l'approche du rond-point, le bus envoie un signal qui lui donne la priorité. Pour les automobilistes et cyclistes, si le feu est rouge je m'arrête, s'il est orange clignotant j'utilise le rond-point comme d'habitude.

Chambéry métropole

+ www.chambery-metropole.fr
→transports

VOUS DITES DOUBLE-SENS CYCLABLE ?

En septembre dernier, les double-sens cyclables ont poussé comme des champignons dans l'agglomération. À Chambéry, Cognin et Jacob-Bellecombette, une trentaine de rues en sens unique pour les voitures sont désormais accessibles dans les deux sens pour les vélos, et une dizaine sont en cours d'aménagement sur Chambéry et Barberaz. Installés dans des zones 30 suffisamment larges et sécurisées, ces double-sens cyclables sont matérialisés par des panneaux et des marquages au sol. La création des doubles-sens s'inscrit dans le cadre du décret du 30 juillet 2008 qui prévoit que *"toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police"*, dans les zones 30 et zones de rencontre.

Chambéry métropole

RALLYE DES KIDS À LA PATINOIRE

Un dimanche après-midi par mois, la patinoire de l'agglomération propose aux enfants de 5 à 10 ans (jusqu'à 40 kg) des séances de mini-quads électriques sur glace. Un espace ludique et sécurisé pour le plaisir et l'apprentissage de la conduite sur glace.

Tarif : 2,80 € les 5 min. Horaires : de 14h45 à 17h30. Prochaines dates : dimanche 23 janvier, 20 février et 20 mars.

VIDÉOSURVEILLANCE À LA PISCINE

Depuis janvier, la piscine d'agglomération est dotée de caméras de vidéosurveillance.

Chambéry métropole

Avec plus de 250 000 usagers accueillis par an, la collectivité souhaite ainsi maintenir un accueil de qualité et prévenir les actes d'incivilité et de délinquance.

Séance du Conseil communautaire ouvertes à tous

Prochain Conseil

jeudi 10 février à 18h30
au Manège (Chambéry)

Toutes les informations sur les élus, l'organisation, les lieux et dates des Conseils communautaires sur :

www.chambery-metropole.fr

TICKET STAC : CHAMBÉRY - LES DÉSERTS EN BUS

Durant la saison d'hiver, pour les détenteurs d'un titre de transport Stac, une ligne touristique du Conseil général (Chambéry-Féclaz) est ouverte pour les trajets quotidiens jusqu'à l'arrêt "Le pont" aux Déserts.
A noter : pour se rendre à La Féclaz, les tickets Stac ne sont pas acceptés.

Plus d'infos sur la ligne C8 Chambéry-La Féclaz sur www.mobisavoie.fr

DÉCHETS DE SOINS : ATTENTION DANGER !

Attention, cinq agents du centre de tri des déchets recyclables ont été blessés récemment en se piquant avec des seringues jetées dans les bacs jaunes. Pour éviter ces accidents, tous les déchets de soins à risques infectieux (seringues, aiguilles, compresses, lames) doivent être déposés au médibus. Dépôt gratuit pour les particuliers.

Calendrier en ligne
www.chambery-metropole.fr
0 800 881 007 appel gratuit

L'HIVER, PROTÉGEZ VOS COMPTEURS D'EAU

Avec le gel, ils peuvent casser et provoquer des fuites sur les branchements. Pour prévenir les risques, vérifiez la protection de votre compteur d'eau si celui-ci est à l'extérieur ou dans un espace couvert mal isolé.
Il est conseillé de l'entourer de polystyrène.

INFOS VÉLO

Les mardis électriques
Proposés par la Vélostation, le mardi entre 14h et 19h : conseils sur les vélos électriques et essais gratuits.

La vélo-école
Apprendre ou ré-apprendre le vélo autour d'ateliers thématiques. Service gratuit. Réservation obligatoire auprès de la Vélostation ou de Roue Libre.

www.velostation-chambery.fr
contact@velostation-chambery.fr

La vélobricolade
Proposée par Roue Libre. Permet de venir réparer votre vélo vous-même. Tous les mercredis de 14h à 20h au 350, quai Charles Ravet à Chambéry.

Méca'vélo
Le mardi soir, Roue Libre et Veloland proposent des soirées conviviales d'apprentissage de la mécanique vélo dans les ateliers du magasin.

Infos et inscriptions au 04 79 33 96 30 http//rouelibre.free.fr

Soirées "Cyclaupartage"
Tous les 1ers vendredis du mois, Cycl'aubaine invite à faire partager ses expériences et conseille sur des solutions de portage à vélo. Gratuit.
Rendez-vous à 19h, 73 rue Dacquin à Chambéry avec votre dîner à partager.

Plus d'infos au 04 79 25 08 00 www.cyclaubaine.com

LE SERVICE GESTION DES DÉCHETS DÉMÉNAGE

Fin janvier, le service gestion des déchets déménage au 130 avenue des Follaz à Chambéry. Les anciens locaux des déchets, qui ont accueilli jusqu'en 2000 le siège de l'intercommunalité, seront démolis pour permettre l'aménagement de la nouvelle usine de dépollution des eaux usées.

Chambéry métropole
106, allée des Blachères (Landiers nord)
73026 Chambéry cedex

Accueil du lundi au vendredi :
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
Tel. 04 79 96 86 00 - Fax. 04 79 96 86 01
accueil@chambery-metropole.fr

www.chambery-metropole.fr

Service des eaux :
Même lieu et mêmes horaires d'ouverture en semaine (voir ci-contre), plus le samedi matin de 8h à 12h
Infos abonnements 04 79 96 86 70
Infos techniques 04 79 96 86 74
Facturation 04 79 96 86 99

Pour venir :
Lignes de bus Stac 6 et 27 : www.bus-stac.fr

Plan d'accès :
www.chambery-metropole.fr →contact

Toutes les infos sur les déchets
N° Vert 0 800 881 007

Toutes les infos sur les transports locaux
(bus, vélo, train, covoiturage, autopartage...)
Mobil' conseils 04 79 68 73 73